

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 297/2022

OBJET : TERRAINS DES SPORTS - Utilisation interdite

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de protection pour les terrains des sports à la suite des intempéries de ces derniers jours.

A R R E T E

ARTICLE 1 : L'utilisation des terrains de sports d'HERZEELE est interdite le samedi 26 novembre et le dimanche 27 novembre 2022.

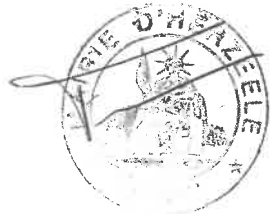
ARTICLE 2 : Les sociétés sportives, l'école et l'ensemble de la population sont tenues de respecter le présent arrêté qui sera notifié par voie d'affichage sur les lieux et à la porte de la Mairie.

ARTICLE 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

*Monsieur VITSE Alexandre, Président du Racing Club d'Herzeele.

Fait à HERZEELE, le 25/11/2022

Le Maire
S.FRANCKE



ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 25/11/2022

Le Maire,
S.FRANCKE

